

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 13 octobre 2015

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Nicolas GARCIN, Francine JACQUET, Christophe MARION, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Pascal SIMONET.

a été élue **secrétaire** : **Francine Jacquet.**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du **jeudi 3 septembre** est approuvé à l'unanimité.

1) Délibérations :

N° 29 - 2015 : Acquisition de la parcelle AD 494 appartenant à Madame et Monsieur Lambert, suite au permis de construire N° 404005002 délivré à l'époque à Madame et Monsieur Crombet. Acte au profit de la commune pour l'euro symbolique.

N° 30 - 2015 : Budget : Décision modificative. Le compte 73925 est crédité de 176 €, le montant initialement prévu de 2500 € étant insuffisant pour régler le fond de péréquation intercommunal et communal dont le montant s'élève cette année à 2676 €.

N° 31 - 2015 : Approbation du PLH d'ECLA 2015 / 2020 avec toutefois la restriction suivante : le PLH doit être compatible avec le PLU de la commune.

N° 32 - 2015 : Affouage 2015-2016 : Délivrance aux affouagistes : la parcelle N° 11 est mise à l'affouage pour le prix de 700 €. Le montant de la taxe d'affouage s'élève à 50 € par affouagiste. Le règlement d'exploitation sera distribué à chaque affouagiste lors de partage des lots.

N° 33 - 2015 : Renouvellement de la taxe d'aménagement dont le taux ne varie pas. (2 %).

2) Points à l'ordre du jour :

- Etat du budget au 10 Octobre. Au premier octobre, le budget ne présente pas de disfonctionnement, les dépenses de fonctionnement correspondent aux prévisions. La commune de Perrigny présente la facture scolaire pour l'année 2013 – 2014, facture dont le montant s'élève à 13265.64 € pour 9 élèves scolarisés en maternelle et 9 en classes primaires.

- Suppléance au Conseil Communautaire. Le maire est le seul représentant de la commune au Conseil Communautaire d'ECLA. Le Conseil Municipal désigne Jean-Claude Compagnon, premier adjoint, pour remplacer le maire en cas d'absence.

3) Informations générales :

- Faits divers à Pannessières. Les poubelles de la salle des fêtes brûlées sur la place dans la nuit du 19 septembre ont motivé une plainte de la mairie auprès de la gendarmerie. D'autres faits plus imprécis, plus diffus, mais qui portent atteinte à la sérénité et à la sécurité des habitants ont également été évoqués avec les gendarmes qui accentueront leur présence sur notre commune.

- Sur leur demande, le maire et le premier adjoint rencontrent Monsieur Elvézi, vice-président d'ECLA en charge de l'aménagement de l'espace, du logement, du SCOY et de l'urbanisme afin d'évoquer les restrictions inscrites dans le PLH et qui concernent la construction de nouveaux logements dans notre commune de 2015 à 2020 comme dans toutes celles d'ECLA. (600 pour ECLA, 283 pour Lons, 9 pour Pannessières) Le Président les rassure : les constructions prévues par le PLU pourront se réaliser, notamment dans le cadre de projets d'aménagement concertés. La participation d'ECLA à l'Etablissement Public Foncier est également abordée. Il s'agit d'un organisme qui réalise des acquisitions foncières quand les EPCI ou les communes ne peuvent momentanément les réaliser faute de moyens financiers, puis les rétrocèdent quand les communes peuvent acheter. La contrepartie est une taxe payée par l'ensemble des foyers fiscaux des adhérents. Aujourd'hui, ECLA adhère à l'EPF mais n'a pas délibéré en ce qui concerne la taxe.
- Règlement de la location de la salle des fêtes. Devant les problèmes rencontrés lors de quelques locations, le conseil municipal décide de modifier le règlement en y insérant notamment l'instauration d'une caution de 300 €. Le nouveau règlement est indexé à ce compte-rendu.
- Madame Vuichard, accompagnatrice des élèves du primaire, a obtenu de la Région et de « CAP emploi » la possibilité de faire un stage de trois mois en mairie de Pannessières afin de se former au secrétariat. Elle sera donc présente jusqu'en janvier.

4) Questions diverses :

- Célébration du 11 novembre, repas communal et fêtes de Noël.
La cérémonie du 11 novembre se déroulera devant le monument aux morts à 11h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur salle du foyer et d'un repas communal à l'hostellerie des Monts Jura. (25 €, repas offert aux plus de 70 ans par le CCAS). Toute la population est cordialement invitée à participer à cette journée de mémoire.
Francine Jacquet présente le programme des fêtes de Noël.
Un atelier récréatif avec confection de gâteaux et décoration du sapin sera ouvert aux enfants accompagnés de leurs parents le mercredi 16 décembre de 14h30 à 18h.
Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre.
Deux sapins décoreront la place du foyer et la cour de la mairie. Les guirlandes en bon état seront fixées aux poteaux de l'éclairage public dans le centre du village. Il est décidé de ne faire aucun frais supplémentaire cette année pour les illuminations.
- Point sur les communes nouvelles. La réunion débat organisée par Monsieur le Président Pélissard et qui réunissait les conseils municipaux des 25 communes d'ECLA ne semble pas avoir apporté plus de précisions sur ce difficile sujet. Les participants ont présenté leurs propres expériences et invitent les conseillers à créer des communes nouvelles, soit par petits groupes, soit en incluant l'intégralité des communes de l'agglomération.
- Point sur le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Jura. Par lettre recommandée, Monsieur le Préfet du Jura a envoyé aux mairies le projet de carte des futures communautés de communes ou d'agglomération que le maire présente aux conseillers : fusions d'EPCI ou modification de leurs périmètres.
- Gaël Monneret présente le rapport annuel de la SIE l'Heute la Roche. Le prix

du mètre cube d'eau va augmenter de 0,03 €. Le syndicat a été pressenti pour alimenter l'éventuel futur parc d'attraction jurassien. Les dirigeants ont refusé ce projet.

- Sara Gallasso présente le compte-rendu du voyage des seniors dans la région du Puy en Velay. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et un séjour dans la région d'Embrun. Il est regrettable que malgré une bonne information, peu de pannessièrois profitent de cette opportunité.

- Madame Fanny Piers, ingénieur en agronomie, sollicite de la mairie la possibilité de tenir une réunion concernant les arbres exceptionnels dans le Jura, arbres qui sont le thème d'un ouvrage qu'elle vient de réaliser. Cette réunion aura lieu le vendredi 6 novembre à 16 heures.

- Aucune réponse positive n'étant parvenue à la mairie, Mme Bois n'ouvrira pas les portes de la bibliothèque cette année.

- Nicolas Garcin fait état d'un appel de plusieurs élus d'ECLA concernant une éventuelle reprise de la gestion du cinéma des Cordeliers par l'actuel directeur du Mégarama. Ces propos sont démentis depuis, à la fois par le directeur qui demande un droit de réponse dans la presse et par Monsieur le Président Pélissard dans un message aux élus d'ECLA.

..

Prochaine réunion du conseil : Le 26 novembre à 20 h 30.

La séance est levée à 23H00.

Le maire : M. Monnet.

